

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe
du tribunal de l'entreprise de Liège

17 AVR. 2025
Division Neufchâteau
Greffe

Ré

Mc
b

25055752

N° d'entreprise : 0428 665 071

Nom

(en entier) : **SOCOLUX RENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Musy 69 boîte 15, B-6600 Bastogne**

Objet de l'acte : Nomination de nouveaux administrateurs - Assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2025

A l'unanimité, l'actionnaire unique prend les décisions suivantes :

1) Il décide de nommer en qualité d'administrateur pour une durée de 6 ans à dater du 1er avril 2025 et prenant fin à l'assemblée générale de 2031 :

- Monsieur Aril PICARD, domicilié professionnellement rue de Musy 69 boîte 15, B-6600 Bastogne, qui accepte le mandat d'administrateur.

- Monsieur Maxime PICARD, domicilié professionnellement rue de Musy 69 boîte 15, B-6600 Bastogne, qui accepte le mandat d'administrateur.

Le mandat s'élève respectivement à :

- 0 EUR pour Monsieur Aril PICARD
- 0 EUR pour Monsieur Maxime PICARD

Le conseil d'administration est donc composé au 1er avril 2025 de la manière suivante :

- Monsieur Michel PICARD
- Madame Françoise BODSON
- Monsieur Aril PICARD
- Monsieur Maxime PICARD

2) L'actionnaire unique donne procuration pour se charger des formalités afférentes à la publication des présentes décisions à tout employé de la société ACF Fiduciaire Luxembourg SA.

(...)

Natacha de Nemespodragyi Podhradszky
Employée de ACF Fiduciaire Luxembourg SA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).